



# COSS INFO

Bulletin d'information officiel de la Commune de Cossonay

## Le centre historique de Cossonay

**COSSONAY** Le plus vieux document retrouvé à ce jour faisant mention de Cossonay date de 1096. Il formalise le don de l'église au couvent de Romainmôtier par Ulric, alors sire de Cossonay. Dans ce même document est mentionné un château fort qui s'élevait à l'est d'un bourg qui était lui-même fortifié.

### Trois enceintes

Les fouilles archéologiques ont mis au jour trois enceintes successives, datant des XIe, XIIIe et XIVe siècles, qui ont imprimé le dessin concentrique des rues du bourg. Un document de 1310 mentionne le développement d'un bourg neuf le long de la route de La Sarraz. Il s'agit de la Grand Rue et du bas de la Petite Rue actuelle. Les fortifications sont agrandies pour englober cette extension du bourg.

Au XVIIIe siècle, les remparts ont perdu leur utilité et commencent à être démolis. Ils disparaîtront complètement à la fin du XIXe siècle, à l'exception de rares vestiges qui subsistent dans quelques bâtiments. C'est toutefois cette enceinte, ou peut-être son souvenir, qui délimite la Vieille Ville, qui est aujourd'hui reconnue à l'inventaire fédéral des sites construits à protéger en Suisse comme petite ville d'importance nationale (ISOS).

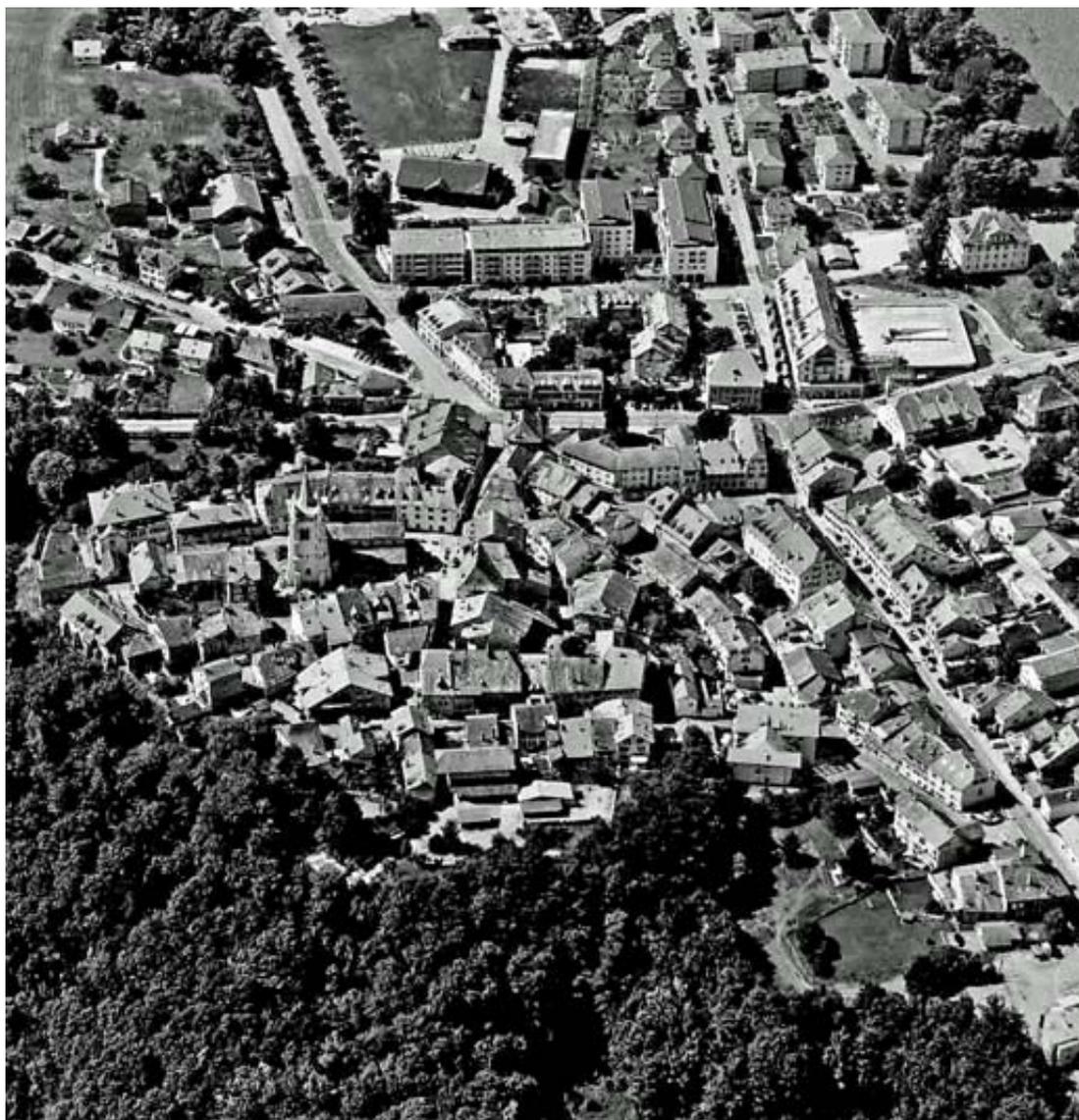


PHOTO AÉRIENNE BRUNO PELLANDINI EN 2008, OFC BERNE

### Un dépliant est disponible

Un dépliant édité par la Municipalité et disponible entre autres sous les arcades en face du Temple, propose un parcours permettant de découvrir les principaux sites de la vieille ville. Et pour les plus curieux, des visites guidées par des amateurs d'histoire locale sont régulièrement organisées. Ces derniers se font un plaisir de faire découvrir les particularités de la vieille ville, et de partager détails et anecdotes. A ce sujet, une série de brochures, éditées dans les années huitante par la SDC et disponibles au greffe, regorge d'anecdotes et autres faits divers

tirés des procès-verbaux de la Municipalité depuis le départ des Bernois à l'aube du XIXe siècle.

La place principale entourant l'église, dont la configuration actuelle date du Moyen-Âge, a porté divers noms au cours de l'histoire: place des Hasles, place de l'Église, place du Temple. Elle a en revanche toujours joué un rôle social essentiel en tant que lieu de rencontre et de marchés. Une fonction qu'elle conserve encore de nos jours avec la grande diversité de manifestations qu'elle accueille tout au long de l'année.

La place du Temple a par exemple accueilli récemment le mar-

ché de Noël, ou encore le Videgreniers à la fin de l'été. La prochaine proposition de rencontre sur la place du Temple aura lieu le vendredi 20 décembre lors des Animations de Noël organisées par l'Association de la Vieille Ville. Cette dernière fait partie, avec la Société de Développement, les Jardins du Conte et l'Atelier, des associations actives dans l'animation socio-culturelle de ce centre historique. Les coordonnées de ces sociétés, ainsi que de toutes les sociétés locales qui animent Cossonay, sont disponibles sur le site de la commune, sous la rubrique «Vie locale», de même qu'un

agenda regroupant les diverses manifestations organisées durant l'année.

### Vœux de la Municipalité

Pour terminer cette petite balade, la Municipalité souhaite par ces quelques lignes remercier tout particulièrement les personnes qui s'investissent bénévolement dans les sociétés locales qui font vivre Cossonay. Elle remercie aussi la population de Cossonay et d'Allens de son soutien, et présente à chaque citoyenne et citoyen ses vœux les plus chaleureux pour les fêtes à venir ainsi que pour l'année 2025. ■

# COSS INFO

Bulletin d'information officiel de la Commune de Cossonay



## EN BREF

### Service travaux et voirie

Fin novembre 2024, deux fidèles collaborateurs ont quitté leurs postes au sein des services communaux. Il s'agit de M. Manuel Figueiredo, collaborateur au service travaux et voirie pendant plus de 19 ans et de M. Olivier Roulet, aide concierge au Temple et à l'Espace Landry depuis 2018. La Municipalité remercie chaleureusement MM. Figueiredo et Roulet pour leur engagement en faveur de la Commune et de la population et leur souhaite une heureuse retraite.

### Programmation éclairage public

Sur décision du prestataire externe, dès le 17 décembre à venir, l'extinction de l'éclairage public interviendra de 24h00 à 4h55.

### Espace Prévention La Côte

En collaboration avec l'établissement scolaire de Cossonay et le CLAC, le Bus Prévention sera présent dès janvier 2025 aux abords de l'école un jour par mois. L'objectif des professionnels est d'apporter des informations et échanges auprès des élèves, notamment sur les comportements à risque.

### Centre de tri

Dès le début de l'année prochaine, les horaires du centre de tri seront légèrement modifiés afin d'assurer une ouverture quotidienne. Les voici: le lundi de 10h00 à 12h00; le mardi de 10h00 à 12h00; le mercredi de 10h00 à 12h00 et de 15h00 à 18h00; le jeudi de 14h00 à 18h00; le vendredi de 14h00 à 18h00; le samedi de 09h00 à 11h30 et de 13h30 à 16h00

### Marais des Lièvres Projet de renaturation

En 2024, des travaux de renaturation d'importance ont eu lieu dans le marais. Il s'agit notamment de l'arrachage d'une partie de la végétation arbustive, d'une fauche des roseaux et de la récréation des plans d'eau, dont un grand étang principal, permettant ainsi de rajeunir le milieu et de lui redonner son potentiel d'accueil, pour les amphibiens notamment. Le marais des Lièvres est inventorié comme bas marais d'importance locale.

### Re certification du label Cité de l'énergie & Plan Climat

En début d'année, la Municipalité avait décidé d'entreprendre des démarches pour renouveler le label Cité de l'énergie en parallèle de la réalisation du Plan Climat. Suite à un audit, la Commune a obtenu le renouvellement du label «Cité de l'énergie» avec un très bon score. Quant au Plan Climat, il a été validé par le

Canton courant octobre. Afin de présenter ces travaux, il est prévu d'organiser une séance d'information publique en 2025.

### Hôtel Le Funi : on recherche de nouveaux gérants

Comme vous avez pu le lire dans la presse, la Municipalité est à la recherche de nouveaux gérants pour l'Hôtel Le Funi. Le délai de postulation a été fixé au 31 janvier 2025. Pour plus de détails, veuillez vous adresser à l'administration communale.

### Locaux communaux

Afin de répondre aux demandes des sociétés locales, deux nouvelles salles seront mises à disposition début 2025 au premier étage du bâtiment de la Voirie. Les détails relatifs à ces salles ainsi que le règlement d'utilisation seront disponibles sur le site Internet de la Commune d'ici la fin de l'année.

### Marché hebdomadaire Changement d'horaire

L'horaire du Marché change. Il se déroulera tous les vendredi matin entre 9h00 et 12h00 à la Vy Neuve. Les exposantes et les exposants vous attendent nombreux et vous proposent des produits de qualité ainsi que des idées cadeaux.

### Fêtes de fin d'année Décoration réalisées par les élèves

En vous promenant dans la Commune, vous avez pu apercevoir des personnages réalisés par les élèves sous la responsabilité de M. Kressmann, enseignant en charge de la durabilité. La Municipalité tient à remercier les jeunes artistes et l'initiateur pour leur contribution au décor festif du village.

### Fêtes de fin d'année - Horaires de l'administration communale

Tous les Services communaux seront fermés pendant les fêtes de fin d'année, soit dès le mardi 24 décembre 2024. Les collaborateurs de l'administration se réjouissent de vous retrouver à partir du lundi 6 janvier 2025, selon les horaires usuels des services. En cas d'urgence durant cette période, merci de vous conformer aux instructions qui seront indiquées sur le répertoire de l'administration communale (021 863 22 00), sur le site Internet communal ([www.cossonay.ch](http://www.cossonay.ch)) et aux piliers publics.

### Fêtes de fin d'année - Horaires du Centre de tri des déchets

Pendant les fêtes de fin d'année, le Centre de tri sera fermé les 25 et 26 décembre 2024 ainsi que les 1er et 2 janvier 2025. Les autres jours, les ouvertures seront assurées selon l'horaire habituel.

### Fêtes de fin d'année - Horaires de la bibliothèque communale

La bibliothèque communale sera fermée du lundi 23 décembre 2024 jusqu'au et y compris le samedi 4 janvier 2025. Réouverture dès le lundi 6 janvier, selon l'horaire habituel.



### Ramassage des sapins de Noël

Votre sapin de Noël est encombrant et vous ne pouvez pas l'amener au Centre de tri des déchets? Vous pourrez comme par le passé le déposer à l'Eco-point de la Vy-Neuve ou à côté des conteneurs enterrés de la localité, dès le 3 janvier et ce jusqu'au 31 janvier 2025. Il sera ramassé par le Service travaux et voirie. Passé cette date, nous vous remercions de bien vouloir l'amener directement au Centre de tri des déchets ou à la compostière de la Venoge sise en direction de La Sarraz, 800m à gauche depuis la sortie de Cossonay.

**La Municipalité et l'Administration communale vous souhaitent de très belles Fêtes et une heureuse année nouvelle. ■**

LA MUNICIPALITÉ